ssp vpod

Journal du Syndicat suisse des services publics

nº 11 . 99e année . 22 juin 2018

Keystone

services PUBLICS

Pour l'égalité, contre les discriminations !

Le 22 septembre, une manifestation nationale sera organisée à Berne. Faisons de cette date une mobilisation gigantesque pour l'égalité salariale, contre les discriminations et le sexisme! EN PAGE 2

JAR - CH 8036 Zurich

L'hôpital allégé

3 SANTÉ – Une nouvelle gestion des soins est mise en place dans le département de médecine des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG). Elle s'inspire des méthodes mises au point dans les usines automobiles.

Retraites amputées

5 FRIBOURG – Soutenu par l'Exécutif, le comité de la caisse de prévoyance de l'Etat veut baisser drastiquement le montant des rentes de retraite. Un projet inacceptable, que le SSP appelle à combattre.

Brouillard statistique

6/7 CONTRE-FEUX – La statistique sur l'aide sociale date de 2005. L'opacité continue pourtant à régner sur le nombre réel de personnes touchant, en Suisse, un revenu insuffisant pour couvrir leurs besoins vitaux.

En pente descendante

11 SUISSE – Alors que les profits flambent, les salaires ont baissé en 2017, révèlent les derniers chiffres de l'OFS. Une tendance à l'œuvre depuis les années 1990. Et que les patrons entendent bien perpétuer.

L'image d'Eric Roset
«Entre nous, pas de frontières»

Samedi 16 juin, 4000 personnes ont manifesté à Berne en faveur de la régularisation des sans-papiers, de la liberté de mouvement et d'une société solidaire. Elles ont aussi dénoncé une politique migratoire qui exclut, expulse et criminalise les exilés.

Éditorial

Pour nos droits, mettons le turbo!

MICHELA BOVOLENTA
SECRÉTAIRE CENTRALE SSP

Pour l'égalité! Contre les discriminations! Assez du sexisme!

Si ces slogans vous parlent, réservez d'ores et déjà la date du samedi 22 septembre prochain, pour venir manifester à Berne. Avec vos collègues, copines, copains ou en famille.

L'égalité avance, au mieux, au pas de l'escargot. Nous avons donc décidé de mettre le turbo[1]. La mobilisation du 22 septembre, importante, ne sera qu'une étape. Car les femmes s'organisent pour organiser une grève féministe, le 14 juin 2019.

Malgré la Constitution et la Loi sur l'égalité, les femmes gagnent en moyenne près de 20% de moins que les hommes pour un plein temps. À la retraite, elles touchent des rentes inférieures de 37%. La discrimination salariale c'est, d'après les derniers chiffres disponibles, un vol de 10 milliards de francs par année. Et pourtant, la majorité du Conseil des Etats a refusé un projet minimaliste de contrôle des salaires.

C'en est trop! L'égalité n'est pas un cadeau fait aux femmes, mais un mandat constitutionnel. Il faut des contrôles systématiques et efficaces des salaires, des corrections obligatoires en cas de discrimination et des sanctions en cas d'infraction.

Mais il faut aussi valoriser le travail des femmes: l'inégalité salariale, c'est aussi une moindre valorisation des métiers féminins – dans les soins, l'éducation, le social. Alors que ces emplois n'ont pas moins d'importance que les métiers techniques ou de la finance.

Il est indispensable d'agir sur les salaires, mais cela ne suffit pas. L'égalité ne pourra se réaliser sans un renforcement des services publics – en particulier dans l'éducation, les soins, la prise en charge des enfants, des adultes et des personnes âgées dépendantes. Or, les collectivités publiques réduisent leurs budgets et leurs prestations. Ce que l'Etat ne fait plus est assumé par les familles et les proches aidant-e-s, dont deux tiers sont des femmes. Il faut reconnaître ce travail et le partager. Mais, surtout, renforcer les services publics.

Aux quatre coins du monde, les mobilisations féministes gagnent en vigueur. Ces dernières semaines, des manifestations immenses ont secoué l'Argentine, où les femmes se battent pour obtenir une loi sur l'avortement. Au Chili, des centaines de milliers d'étudiantes dénoncent un système éducatif et une société sexistes (*lire en page 12*).

UNE NOUVELLE GÉNÉRATION SE LÈVE

Une nouvelle génération de femmes se lève contre le sexisme ordinaire, le harcèlement sexuel et la violence à leur encontre. Car l'égalité ne peut se résumer à un salaire égal pour un travail de valeur égale.

L'égalité, c'est aussi vivre sans la peur d'être agressée, travailler sans la crainte d'être harcelée, revenir de congé maternité sans l'inquiétude d'être licenciée, avoir le temps de s'occuper de ses proches sans renoncer à sa vie professionnelle.

En Suisse aussi, les femmes passent à l'offensive. Alors que, devant les tribunaux, les plaintes pour cause d'inégalité salariale sont rejetées à 76%, celles pour harcèlement sexuel à 83%, nous ne pouvons rester les bras croisés.

Il faut nous mobiliser, toutes ensemble, avec les hommes solidaires. Nos mères et grands-mères se sont battues pour le droit de vote, le congé maternité ou le libre choix. Leurs luttes ont payé.

Continuons ce combat! ■

[1] Un tract de mobilisation est disponible dans vos secrétariats régionaux, au SSP central ou en PDF: https://ssp-vpod.ch/manif22septembre

SANTÉ . Une nouvelle gestion des soins est mise en place dans le département de médecine des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG). Elle s'inspire de méthodes mises au point dans les usines automobiles.

L'hôpital au régime Toyota

GROUPE SSP . HUG
ERIC ROSET . PHOTO

Le *Lean Management* est un système de «standardisation des tâches» hospitalières destiné à «augmenter la productivité». Cette technique de management se présente explicitement comme «l'application du modèle Toyota au système de santé»[1].
Pour l'instant, cette nouvelle organisation ne touche que quelques unités des HUG, depuis plus d'une année. À terme, son application est prévue à l'ensemble des départements médicaux.

DU PATIENT AU CLIENT. À première vue, le concept pourrait sembler attractif... Mais le son de cloche est bien différent lorsque l'on prend la peine de discuter avec les soignants qui y sont soumis.
Sur le papier, cette méthode devrait permettre de mettre le «client» au centre du processus de soins et de l'attention du personnel soignant. Notons ici qu'on ne parle plus de patients, mais de clients, et qu'on ne voit pas comment améliorer une prise en charge déjà difficile en augmentant le nombre de «clients» pour chaque infirmier.

DE PLUS EN PLUS LOURD. Actuellement, le nombre de patients dans les unités de soins aigus est fluctuant; la prise en charge devient de plus en plus lourde, du fait des facteurs de comorbidités et de l'augmentation de l'espérance de vie. Selon l'activité dans les unités, les infirmiers s'occupent de 6 à 12 «clients», alors que les effectifs du personnel soignant n'ont pas été augmentés. On demande donc à ce dernier de faire plus avec moins. Dans *Lean Management* il y a *lean* (allégé, amaigri). De ce point de vue, le concept est appliqué à la lettre.

STANDARDISATION NÉFASTE. Selon la méthode inspirée des usines Toyota, l'organisation des soins est «standardisée», le rôle de chaque intervenant bien délimité. Le *Lean Management* veut ainsi imposer une présence en continu auprès des patients. Or, jusqu'à présent, la flexibilité des soignants dans les équipes de soins permettait de faire face aux imprévus et d'adapter la prise en charge à la réalité des patients. Une infirmière ou un infirmier ne peut pas prévoir à l'avance le temps qu'il ou elle va passer auprès de chaque patient. Monsieur X peut avoir besoin d'une écoute ou d'être rassuré, Madame Y peut soudainement décompenser... Parler de standardisation est donc déplacé, voire dangereux. Il n'y a plus de place pour l'imprévu, la santé est considérée comme un *bien de consommation*, le malade comme un *client*, le personnel comme un *coût* et la direction comme un *manager industriel.*

DES SOINS «PRODUCTIFS»? Le gros mot est lâché: productivité! On attend donc que, dans les soins, le personnel soit productif. Production et soins, est-ce que ça ne sonne pas comme une contradiction, voire même comme une grossièreté? Le personnel peut entendre qu'il faut faire des économies, ne pas prescrire d'examens inutiles et coûteux, que les médicaments sont surprescrits et chers… Mais il se souvient avoir appris, lors de sa formation, que les termes d'efficience, de savoir-être et de savoir-faire étaient complémentaires et indispensables. Et jamais il n'aurait osé envisager la productivité dans les soins!
On peut toujours mieux faire. Beaucoup de choses restent à améliorer dans le système de soins, mais pas dans le but de faire de la santé une activité lucrative, à «plus-value», comme le répètent les présentations du *Lean Healthcare*. En bref: privatisable. Il faut garder en mémoire que la santé doit rester un service public, accessible à tous avec la même qualité.
N'oublions pas que les soignants, leur qualité de vie et leur santé font aussi partie du système de soins. Ils ne sont pas interchangeables, ni increvables. Mais dans un système où la productivité devient le maître mot, nous ne voyons pas comment préserver leur santé au travail.

QUELLE AUTONOMIE? Le projet *Lean* fait miroiter une augmentation de l'autonomie et de la productivité des infirmiers. Mais pour cela, il faudrait commencer par revaloriser le métier de ces soignants, confrontés à des responsabilités bureaucratiques et médicales croissantes, tout en devant passer plus de temps avec les patients. C'est l'objectif de l'initiative populaire fédérale «Pour des soins infirmiers plus forts». Lancée par l'Association Suisse des Infirmières et Infirmiers (ASI), elle a abouti en début d'année. Commençons par nous battre pour que cette initiative passe la rampe en votation!
Les belles promesses d'un modèle économique d'industrialisation des hôpitaux, elles, peuvent attendre. ■

[1] Doctoresse Valérie Garneau: *Améliorer la performance dans le système de santé par la méthode Lean Healthcare. Application dans les services d'urgence.* Expérience au CSSSTR (Trois-Rivières, Canada).

Sur le terrain

LE *LEAN MANAGEMENT* VU PAR LES SOIGNANTS

«Je travaille depuis 7 heures et je n'ai toujours pas pu me poser, ni boire, ni manger… ni aller aux toilettes. J'ai pourtant programmé mes pauses sur le tableau du point de coordination.»

«Dans le temps, on équilibrait la charge de travail de façon équitable entre chacun. Maintenant, c'est la loterie: tu gagnes ou tu ne gagnes pas.»

«On est censé travailler mieux pour le patient, pour nous. En fait, on travaille surtout plus. Le nombre de patients a augmenté, les tâches se sont multipliées et les points de contrôle ont explosé.»

«Avant je travaillais en binôme, avec une équipe. Maintenant je travaille en binôme, avec WhatsApp.»

«7 h, 7 h 28, 8 h 28, 9 h 15, 9 h 28, 10 h 28… Comment remplacer mon cerveau par une horloge, comment remplacer l'humain par la machine.»

«Je fais les transmissions debout, j'administre des soins debout, je réfléchis debout, j'écris debout. Bientôt, ils vont enlever les chaises dans la tisanerie et à la cafétéria.»

«Désolée Madame, je continuerai votre toilette dans 15 minutes. Là, c'est l'heure du *Huddle.*»

«L'entraide, c'était le fondement de l'esprit d'équipe. Maintenant, j'active le drapeau… et peut être que quelqu'un viendra.»

«Bon, le patient dort. Je pointe qu'il est satisfait de sa prise en charge.»

«Je suis en chambre, les yeux rivés sur mon ordi. Est-ce que c'est ça, augmenter la présence soignante auprès des patients?»

«Rationaliser les processus, est-ce aussi éviter les pas qui nous mènent à la tisanerie et aux toilettes?» ■

Repérages

TOYOTISME ET RÉDUCTION DES COÛTS

Ou comment doper productivité et profits.

Le toyotisme ou *lean production* (production allégée) a été introduit dans les usines automobiles Toyota, au Japon, au début des années 1960.
Il s'agit de «la plus importante révolution en matière d'organisation de la production industrielle après le fordisme»[1].
L'ingénieur Taiichi Ohno, le «père» de ce système, résumait ainsi son «obsession»: réduire à 0 la part du travail qui ne produit pas de valeur ajoutée[2]. «Le système de production Toyota vise une productivité maximale du travail au moyen de la plus systématique mise sous pression et «auto-pression» de la force de travail», résume le sociologue Pietro Basso. C'est l'essence du mot d'ordre des «cinq zéros»: zéro stock (ou flux tendu), zéro défaut, zéro panne, zéro délai, zéro papier.
Le toyotisme va rencontrer un succès mondial, qui plonge ses racines dans «sa capacité à réduire les coûts de production dans une phase où, afin de garantir des hauts niveaux de profits, une telle réduction a été, et reste, plus que jamais nécessaire»[3].
Le secteur hospitalier n'est pas épargné. Le toyotisme «est très prisé dans les hôpitaux américains, c'est pour cela que nombre de managers hospitaliers suisses traversent l'océan pour s'informer de cette forme d'organisation»[4].
Les principes pilotes du «toyotisme» sont appliqués depuis 2013 dans l'hôpital de Liestal (canton de Bâle campagne). L'hôpital de Bienne a aussi introduit ses méthodes dans plusieurs services, suivi aujourd'hui par les HUG.
Le site *Lean Business France*, tenu par un consultant spécialisé dans le *Lean management*, promet monts et merveilles de son application dans les hôpitaux[5]. Elle permettrait, entre autres, de: résoudre l'insatisfaction de la clientèle et du personnel; diminuer le temps d'attente aux urgences; améliorer la qualité de vie au travail; augmenter la productivité et l'autonomie des soignants; baisser les coûts. Le tout en élevant la qualité des soins.
Un vrai miracle… sur le papier. ■

[1] *Les Echos*, 28 juillet 2016.
[2] Cité dans Pietro Basso: *Temps modernes, horaires antiques.* Page 2, 2005.
[3] Idem.
[4] *NZZ*, 3 octobre 2016.
[5] http://www.leanbusiness.fr

CPEG: l'heure de vérité se rapproche

GENÈVE . Le Grand Conseil devrait se prononcer en septembre sur le futur de la Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève (CPEG). Notre mobilisation peut faire pencher la balance!

SSP . RÉGION GENÈVE

Deux projets, opposés l'un à l'autre, sont soumis au Grand Conseil. D'un côté, le PL 12188 proposé par le Conseil d'Etat; de l'autre, le PL 12228, déposé par quatre groupes: le Parti socialiste, Les Verts, Ensemble à Gauche et le MCG.
Imposée par le droit fédéral, la capitalisation de la CPEG peut se faire de deux manières: en faisant payer le personnel, ou en garantissant prioritairement son financement par la construction – par l'intermédiaire de la CPEG – de logements accessibles pour la population.
C'est devant ce choix que le Grand Conseil se trouve: désengager en partie l'Etat du financement de nos retraites en nous faisant porter l'effort de capitalisation, en plus de les exposer aux aléas de la bourse (PL 12188); ou les garantir au travers de la construction d'immeubles (PL 12228).

PAYER PLUS, TOUCHER MOINS. D'après le Conseil d'Etat, avec son projet, «82% de la population d'assurés verraient leurs prestations de retraite diminuer», à commencer par les bas salaires et les temps partiels. La cotisation payée par le personnel serait augmentée de 11%, pour des rentes réduites de plus de 4%.
Le PL 12188 fragiliserait aussi le droit à la retraite anticipée automatique en cas de pénibilité.

RENTES ALÉATOIRES. Surtout, le projet du gouvernement imposerait un changement de système: le passage de la primauté des prestations, en vigueur aujourd'hui, à la primauté des cotisations.
Dans le système actuel, celui de la primauté des prestations, l'objectif de rente est fixé à l'avance – à 60% du salaire assuré pour 40 années de cotisation. Chacun sait ce qu'il ou elle touchera au moment du départ à la retraite.
Dès lors, la CPEG doit être pilotée de manière à pouvoir atteindre cet objectif, si nécessaire par des apports en capitaux supplémentaires ou des cotisations supplémentaires.
Avec la primauté des cotisations, les rentes servies dépendraient des résultats des placements financiers et du «bas de laine» que tout un chacun aura cotisé durant sa carrière. Personne ne connaîtra à l'avance le montant de sa retraite!

COTISER PLUS? Ainsi, c'est seulement en cotisant davantage qu'on pourra espérer obtenir des rentes décentes – non garanties car soumises aux aléas du taux de conversion et des fluctuations des taux d'intérêts.
C'est pourquoi le projet du Conseil d'Etat prévoit trois plans de prévoyance différents, impliquant des cotisations différentes et qui augmenteraient avec l'âge. Autrement dit, ne pourront espérer des rentes décentes que celles et ceux qui auront pu verser des cotisations majorées. Quant aux autres…
Une fois de plus, ce serait aux assuré-e-s de passer à la caisse pour – peut-être – se mettre à l'abri des soubresauts boursiers.
C'est à ce prix que le Conseil d'Etat serait prêt à injecter 4,7 milliards pour capitaliser la CPEG – à un rendement bloqué qui ne tient pas compte de la variation des cours possible sur 40 ans. L'Etat fait un effort relatif, puisqu'il se remboursera en diminuant immédiatement sa cotisation.
C'est un prix inacceptable, que la reprise annoncée de l'inflation rendrait encore plus lourd.
Pour le SSP – Région Genève, le projet du Conseil d'Etat, même amendé, doit être refusé.

DÉFENDRE LA POSITION SYNDICALE. Il est indispensable de rappeler à la nouvelle députation au Grand Conseil, qu'elle aura entre ses mains la destinée de quelque 69 000 affilié-e-s à la CPEG, et celle de dizaines de milliers de leurs proches. La portée des décisions que le Grand Conseil est appelé à prendre est énorme.
Dans ce contexte, il est décisif que les syndicats tiennent bon la position décidée lors de l'Assemblée générale du Cartel: OUI au PL 12228 (*lire ci-contre*), NON à toute entrée en matière sur le projet du Conseil d'Etat – amendé ou non.
La mobilisation du personnel peut faire la différence! ■

Contexte

UN AUTRE PROJET DE LOI POSSIBLE

Le projet du Conseil d'Etat (PL 12188) est inacceptable. Heureusement, il y a un projet alternatif sur la table, pour l'adoption duquel nous devons nous battre becs et ongles: le PL 12228, qui garantirait durablement nos retraites.

Le PL 12228 propose d'abord que la CPEG reste en primauté des prestations – donc avec un montant des rentes défini à l'avance.

Dès lors, ce n'est pas en fonction des aléas de la bourse que nos retraites seraient versées, mais grâce au pilotage de la caisse par son comité – dans un contexte difficile et une conjoncture imprévisible.

Pour que cela devienne possible, le PL 12228 propose que l'Etat cède à la CPEG une partie des terrains constructibles qui lui appartiennent dans le secteur Praille-Acacias-Vernets – le PAV.

La CPEG pourrait ainsi financer les retraites des salarié-e-s de l'Etat grâce à la mise sur le marché de logements, à des prix accessibles pour la majorité de la population et non spéculatifs.

L'intérêt de la chose est évident. L'adoption du PL 12228 ne serait pas seulement moins coûteuse pour le contribuable. Elle permettrait aussi de garantir les retraites tout en soustrayant les terrains du PAV – qui appartiennent à la collectivité – à la voracité des promoteurs immobiliers! ■

FRIBOURG . Soutenu par l'Exécutif, le comité de la caisse de prévoyance de l'Etat veut baisser drastiquement le montant des rentes de retraite. Un projet à combattre!

Des baisses de rentes inacceptables!

GAÉTAN ZURKINDEN
SECRÉTAIRE SSP . RÉGION FRIBOURG

Le comité de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg (CPPEF), accompagné d'une délégation du Conseil d'Etat, a présenté, jeudi 14 juin, son projet de révision de la Loi sur la CPPEF aux organisations du personnel.

CHANGEMENT DE PARADIGME. Le comité de la caisse propose un changement radical pour le calcul des rentes de retraite: faire passer la caisse de l'actuel régime, basé sur la primauté des prestations (la rente est calculée sur la moyenne des derniers salaires versés, son montant est donc assuré et prévisible), vers la primauté des cotisations (la rente est calculée en appliquant un taux de conversion sur le capital accumulé – son montant est donc aléatoire et dépend des rendements financiers). En parallèle, l'Etat verserait 500 millions de francs pour recapitaliser partiellement la CPPEF – un montant qu'il récupèrera en abaissant son taux de cotisation.

SALARIÉS À LA CAISSE. Ces mesures vont impacter les 19 000 salariés affiliés à la caisse de pensions. Elles entraîneront de fortes baisses de rentes. Comme le souligne un commentateur, «le passage à la primauté des cotisations – transférant le risque lié à la performance des placements sur les assurés – sera particulièrement douloureux pour le personnel de la fonction publique, qui devra assumer près de la moitié de la facture» [1]. Il pourrait pousser des centaines d'enseignants à prendre une retraite anticipée pour éviter de sévères dégradations de leurs rentes [2].
En guise de contrepartie, le Conseil d'Etat propose de choisir entre deux modèles de compensation: le premier limiterait à 15% les baisses de prestations pour les assurés âgés de plus de 50 ans; le second permettrait aux assurés de plus de 52 ans de travailler deux ou trois ans de plus, afin de pouvoir conserver la rente attendue avec le système actuel.

JUSQU'À 40% DE PERTE. Pour notre syndicat, les propositions faites sont proprement inadmissibles:

- La perte moyenne de rente serait de 21,5% pour les assurés actifs. Elle pourrait même monter jusqu'à 40% pour certains salariés. Pour un employé de l'Etat de Fribourg dont la rente projetée est de 3500 francs par mois, la perte moyenne serait de 700 francs par mois.
- Même avec les mesures transitoires et compensatoires – qui ne concerneraient que les assurés âgés de 50 ans et plus – la perte moyenne de rente se situerait entre 15,5% et 16,6%!

QUATRE ANS DE PLUS! Ce n'est pas tout. Les propositions du Comité de la CPPEF se fondent sur une pension de retraite projetée à 64 ans. Or, le personnel de l'Etat de Fribourg peut aujourd'hui prendre sa retraite sans diminution actuarielle à 60 ans. Les mesures proposées entraîneraient donc une augmentation de quatre années de l'âge de la retraite.

UNE SANTÉ FINANCIÈRE ÉCLATANTE. Même dans une Caisse de prévoyance dont la situation financière est désastreuse, il est rare d'observer des diminutions de prestations aussi brutales. Or, force est de constater que la situation financière de la CPPEF est éclatante:

- Au 31 décembre 2017, le taux de couverture de la CPPEF était de 79,3%. L'objectif de 80% de taux de couverture exigé par la législation fédérale au 1er janvier 2052 est donc atteint avec 35 ans d'avance!
- Les rendements moyens de la CPPEF sont excellents: en 2017, sa performance (rendement) a été de 14,6%; sur les 13 dernières années, le rendement moyen a été supérieur à 4%; sur les 10 dernières années, le rendement moyen est de 3,6%, incluant la très mauvaise année 2008, qui avait vu les rendements plonger de 8%.

RETOUR À L'EXPÉDITEUR! La diminution du taux technique de 3,25% à 2,25% (dès le 1er janvier 2020), qui plombe le taux de couverture de la CPPEF, ne se justifie donc pas. Rappelons que le taux de couverture moyen appliqué en 2016 par les institutions de droit public romandes fonctionnant selon la primauté des prestations était de 2,74%.
Le SSP – Région Fribourg rejette donc en bloc les propositions faites par le comité de la Caisse, appuyé par le Conseil d'Etat. En l'état, nous estimons que le changement de primauté ne se justifie pas. Notre syndicat discutera de propositions alternatives lors de son Assemblée générale, qui se tiendra le mardi 26 juin. Il se prononcera également sur la mobilisation à mettre en place pour défendre les conditions de retraite des salariés de l'Etat. ■

[1] *La Liberté*, 15 juin 2018.
[2] *La Liberté*, 16 juin 2018.

Le trait de Frédéric

Agenda militant

MANIFESTATION NATIONALE DE LA CONSTRUCTION
ZURICH
Dans le cadre du renouvellement de la CCT, contre les remises en cause patronales de la retraite anticipée
Samedi 23 juin

LES SENTINELLES
GENÈVE
Projection du documentaire consacré à la lutte contre les crimes industriels. Suivi d'une discussion avec la sociologue Annie Thébaud-Mony
Mardi 26 juin, 19 h
Fonction: Cinéma. Maison des Arts du Grütli
16, rue du Général Dufour

VERS LA GRÈVE DES FEMMES
FRIBOURG
Réunion de lancement du comité fribourgeois
Mercredi 27 juin, 18 h 30
Café du Jura

TOURNOI DE FOOT ANTIRACISTE
GENÈVE
Football, sound system, nourriture, jeux…
Samedi 30 juin, dès 8 h 30
Centre sportif de Blanché, route de Colovrex 58
Le Grand-Saconnex

GRÈVE DES FEMMES 2019
GENÈVE
Création d'un réseau féministe local
Jeudi 28 juin, 18 h 30
Café Gavroche, bd James-Fazy 4

POUR UNE GRÈVE FÉMINISTE
LAUSANNE
Création d'un collectif vaudois pour une grève féministe
Lundi 2 juillet, 19 h
Avenue Louis-Ruchonnet, 45 bis

RÉUNION DU PERSONNEL
FRIBOURG
Quelles alternatives au projet de révision de la Caisse du personnel de la Ville de Fribourg?
Jeudi 5 juillet, 17 h 30
Café du Jura, route du Jura 20

Impressum

JOURNAL DESTINÉ AUX MEMBRES DU SSP
PARAÎT TOUS LES 2 VENDREDIS DU MOIS

ÉDITEUR RESPONSABLE
SSP-VPOD
Stefan Giger
Secrétaire général
Case postale 8279
8036 Zurich
www.ssp-vpod.ch

RÉDACTEUR RESPONSABLE
Guy Zurkinden
Case postale 1360
1001 Lausanne
Tél. 021 340 00 00
Fax 021 340 00 09
E-mail: journal@ssp-vpod.ch

IMPRESSION
Atar Roto Presse SA, Genève

La statistique sur l'aide sociale date de 2005. L'opacité continue pourtant à régner sur le nombre réel de personnes touchant, en Suisse, un revenu insuffisant pour couvrir leurs besoins vitaux.

Plongée dans l'imbroglio de l'aide sociale

SLIM BRIDJI . HAUTE ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL ET DE LA SANTÉ LAUSANNE (HES-SO)
JEAN-PIERRE TABIN . HAUTE ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL ET DE LA SANTÉ LAUSANNE (HES-SO) ET LIVES
NORBERT BRAUN . **KEYSTONE** . **MONIKA FLUCKIGER** . PHOTOS

L'aide sociale est la prestation en espèces à laquelle les personnes dans le besoin font recours lorsqu'elles ont épuisé tous les soutiens financiers existants.

Selon la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS), «l'aide sociale garantit l'existence aux personnes dans le besoin, favorise leur indépendance économique et personnelle et assure leur intégration sociale et professionnelle». Si son principe est ancré dans la Constitution fédérale (art. 12), l'aide sociale est implémentée différemment dans chaque canton. Pour qui veut la mesurer, cela pose différentes difficultés.

UN PÉRIMÈTRE CHANGEANT. Le premier problème est lié au périmètre de l'aide sociale. L'Office fédéral de la statistique (OFS) distingue l'aide sociale au sens strict de l'aide sociale au sens large. Si la première ne recouvre que l'aide sociale financière, la seconde ajoute les avances sur pensions alimentaires, l'aide aux personnes âgées ou invalides, les aides à la famille, au logement ou encore aux individus au chômage, ainsi que les prestations complémentaires AVS/AI [1].

Dans le cas de l'aide sociale au sens strict, l'OFS dénombre environ 262 000 personnes en 2014, contre 777 000 à l'aide sociale au sens large [2]. La différence est significative, puisqu'on compte presque trois fois plus de personnes à l'aide sociale selon la deuxième définition.

QUESTIONS SANS RÉPONSE. Et encore: les bourses d'études et d'apprentissage ne sont pas comprises dans ces chiffres, ni l'aide sociale fournie aux personnes ayant le statut de réfugié ou de requérant d'asile, ni les subsides pour payer les primes LAMal, ni bien sûr les aides sous forme de réduction (des prix de crèche et de garderie, par exemple). Combien de personnes, au total, reçoivent-elles des prestations de l'Etat en raison d'un revenu insuffisant? C'est aujourd'hui une question sans réponse.

DIFFÉRENCES CANTONALES. Le second problème est lié à la diversité des régimes sous condition de ressources et à leur déploiement très différent suivant les cantons. L'OFS tient à jour un inventaire de l'aide sociale au sens large qui fait apparaître des situations contrastées selon les cantons.

Par exemple, le canton de Vaud prévoit dans sa législation des prestations complémentaires à l'AVS/AI, des PC familles, une rente-pont, des allocations de maternité, des allocations pour mineurs handicapés, un fonds pour la famille, des avances sur pensions alimentaires et l'aide sociale.

Dans le canton de Genève, on retrouve les prestations complémentaires à l'AVS/AI, les PC familles, les avances sur pensions alimentaires et l'aide sociale; ce canton connaît en outre des prestations complémentaires AVS/AI cantonales et une allocation de logement, mais il ignore la rente-pont, les allocations de maternité, les allocations pour mineurs handicapés ou le fonds pour la famille.

Neuchâtel, qui connaît moins de prestations différentes, a en revanche une aide spécifique aux personnes au chômage. Et l'on peut multiplier par 26 les différences [3].

Cette diversité va influer sur le nombre de personnes devant se tourner vers l'aide sociale pour vivre. Relevons encore que cette hétérogénéité se retrouve à l'intérieur même des dispositifs cantonaux, puisque seuls cinq cantons (le Tessin, Genève, Neuchâtel, Bâle-Ville et Vaud) ont adopté des lois afin d'harmoniser et de mieux coordonner la prise en charge et l'allocation de l'aide sociale à l'intérieur du canton (Belser & Egbuna-Joss, 2015).

PRESTATIONS ÉMIETTÉES. Selon le Conseil fédéral, «il serait [pourtant] souhaitable de retenir une définition commune du revenu déterminant et de l'unité d'assistance, ainsi que d'uniformiser la hiérarchie ou l'ordre de priorité des prestations pour éviter des diminutions de revenu dues à des effets de seuil». Cela signifie, d'une part, que deux personnes dans la même situation ne sont pas traitées de manière équivalente dans chacun des cantons; d'autre part, que l'ordre dans lequel la personne demande une prestation lui ouvre ou lui ferme des droits dans 21 cantons. C'est un facteur qui complexifie l'interprétation des chiffres, car cet émiettement des prestations rend le système helvétique particulièrement opaque (Regamey, 2011).

DANS LE BROUILLARD. Cette opacité est renforcée par le fait que les dispositifs, y compris quand ils portent le même nom, ne sont pas similaires. Par exemple, les recommandations de la CSIAS concernant l'aide sociale au sens strict n'ont pas force de loi: le montant et les modalités de l'assistance sous condition de ressources ne sont pas identiques dans les cantons et les communes.

En outre, comme le montre une étude mise en ligne par l'Association romande et tessinoise des institutions d'action sociale [4], les organes de décision de l'aide sociale sont très différents: suivant les cantons, le verdict d'octroi du droit est plus ou moins formalisé, ce qui peut influer sur le nombre de personnes éligibles aux prestations.

Autre exemple, des aides à la famille existent dans quinze cantons, mais elles ne sont pas identiques dans chacun – ni dans les montants octroyés, ni dans leurs conditions d'octroi. Et ainsi de suite.

EN MUTATION CONSTANTE. Troisième problème et cerise sur le gâteau pour qui veut mesurer l'évolution des personnes concernées, ces dispositions sont en réforme constante. Conséquence: les périmètres d'application changent. Il suffit qu'un canton mette en œuvre une loi incitant les jeunes à quitter l'aide sociale afin d'entrer en formation pour que le nombre de jeunes à l'aide sociale diminue: c'est l'exemple de la Loi sur l'aide aux études et à la formation professionnelle, mise en œuvre en 2016 dans le canton de Vaud. Quand un canton supprime une Loi d'aide aux chômeurs en fin de droits, le nombre de récipiendaires de l'aide sociale augmente: c'était le cas de Genève, en 2012. Et lorsqu'un canton change les règles concernant le barème de l'aide sociale, le nombre de personnes évolue: dans le canton de Fribourg, les conditions financières d'accès à l'aide sociale ont changé en 2004, 2006, 2012 et 2017 [5].

L'IMPACT DES MODIFICATIONS DE LOI. Des modifications des assurances sociales, comme la quatrième révision de la Loi sur l'assurance chômage ou les dernières réformes de l'AI, ont enfin des effets parce que des récipiendaires perdent leurs droits à l'assurance. La difficulté à interpréter les chiffres (à la hausse ou à la baisse) est que, si la situation des personnes n'a pas forcément changé, les lois ont été modifiées. D'où la nécessité de contrôler systématiquement les effets des changements législatifs non seulement de l'aide sociale, mais aussi en amont de celle-ci.

SCIENCE DE L'ETAT. La statistique a été conçue comme la science de l'Etat, comme le rappelait Alain Desrosières (1993). Elle donne à voir certains aspects de la politique sociale, mais en laisse d'autres sous le radar. Pour différentes raisons, notamment parce que les assurances sociales ont été instituées par l'Etat au cours du XXe siècle comme étant supérieures aux systèmes d'assistance publique et qu'un droit à l'aide sociale n'existe au plan fédéral que depuis 1995 (Tabin, Frauenfelder, Togni & Keller, 2010), l'aide sociale est nettement moins bien connue que d'autres dispositifs.

La statistique de l'aide sociale (au sens strict) n'existe que depuis 2005. Elle est, à bien des égards, problématique, comme nous sommes en train de le constater dans une recherche que nous menons sur l'effet des mesures d'insertion sur la durée d'aide sociale des récipiendaires [6].

STATISTIQUES SENSIBLES. D'abord, pour avoir le droit d'utiliser la statistique cantonale de l'aide sociale, il faut obtenir l'autorisation de chacun des 26 cantons pour exploiter les données. Dans notre cas, un canton a refusé de nous donner cette autorisation (pour des raisons de confidentialité des données, alors même qu'elles sont anonymes); un autre ne nous a autorisés à exploiter les données que sur six années (sur les dix que nous voulions analyser), la statistique ne lui semblant pas fiable sur les autres.

La difficulté d'accès aux sources statistiques n'est peut-être pas sans lien avec le fait que l'aide sociale était jusqu'il y a peu une libéralité et non un droit. Elle montre surtout qu'il s'agit d'une question sensible: les discours à répétition sur les abus de l'aide sociale, qui sont une critique du travail de l'administration (jugée incompétente à déceler les demandes indues), rendent les autorités prudentes quant à la diffusion des données.

QUALITÉ DOUTEUSE. Les données que nous avons analysées posent différents types de problèmes, notamment d'éléments manquants ou incohérents. Ces erreurs sont sûrement liées au fait que la récolte des données statistiques est à la fois très complexe (le guide pour la réalisation de l'enquête publié par l'OFS fait 270 pages) et extrêmement dispersée.

Les données de l'OFS proviennent en effet de sources de nature différente: selon les communes et les cantons, elles peuvent être administratives, comptables ou statistiques.

De même, les informations récoltées sur les récipiendaires reposent sur leurs déclarations. Si un renseignement est erroné une année, puis corrigé l'année suivante, la correction n'est pas reportée rétrospectivement dans l'enquête de l'OFS. La qualité de la statistique en souffre.

ET LES SALAIRES? Ces problèmes sont notamment liés à l'absence d'une loi-cadre fédérale sur l'aide sociale – un projet soutenu en 2014 par l'Initiative des villes pour la politique sociale et la CSIAS, mais enterré par le Parlement en 2016.

La statistique donne à voir certains aspects de la politique sociale, mais en laisse d'autres sous le radar

On n'est donc pas près d'y voir plus clair dans la statistique des personnes aidées faute d'un revenu suffisant, une information qui serait par exemple utile pour connaître ce que couvrent les salaires versés en Suisse par rapport aux besoins vitaux. ■

RÉFÉRENCES

Belser, Eva Maria, & Egbuna-Joss, Andrea: *Une loi-cadre pour l'aide sociale? Newsletter CSDH, 26.* 2015.
Conseil fédéral: *Aménagement de l'aide sociale et des prestations cantonales sous conditions de ressources: Besoins et possibilités d'intervention.* Berne: Office fédéral des assurances sociales, 2015.
Desrosières, Alain: *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique.* Paris: La Découverte, 1993.
Regamey, Caroline: *Sous conditions de ressources: une solution? Reiso, Revue d'information sociale*, 2011.
Tabin, Jean-Pierre, Frauenfelder, Arnaud, Togni, Carola & Keller, Véréna: *Temps d'assistance. Le gouvernement des pauvres en Suisse romande depuis la fin du XIXe siècle.* Lausanne: Antipodes, 2010.

[1] https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/securite-sociale/aide-sociale/beneficiaires-aide-sociale-sens-large.html
[2] OFS: Tableaux su-f-13.04.01.01 et je-f-13.05.01.01.01.
[3] https://www.sozialhilfeiws.bfs.admin.ch/ibs/daten/InventarErgebnisseView.xhtml
[4] http://www.artias.ch/wp-content/uploads/2017/06/Artias-Comparaison_fonctionnement_aide_sociale.pdf (Élisa Favre).
[5] Pour être plus précis, c'est le montant minimum que l'Etat considère comme permettant de couvrir les besoins de base, que lui-même définit.
[6] *Durée de l'aide sociale et activation: une étude statistique sur les jeunes adultes vivant seul-e-s.* Projet de recherche soutenu par la Commission scientifique du domaine Travail social de la HES-SO.

Commission fédérative latine des retraités SSP

NOS LIBERTÉS INDIVIDUELLES SONT MENACÉES

La Commission fédérative latine des retraités du SSP s'est réunie récemment sous la présidence du collègue Bernard Duchesne. En plus des traditionnels points administratifs, elle a eu un échange enrichissant avec Graziano Pestoni, président de l'Union syndicale du Tessin et auteur d'un livre intitulé *La privatisation de La Poste.*

Le collègue Pestoni a dénoncé les dérives de La Poste: le profit a pris le pas sur le service public, les usagers ont été remplacés par les clients, le contrôle démocratique est devenu bureaucratique. Au fil des années, tout ce qui rapportait (les colis par exemple) a été donné aux privés. En un mot, on a fait le choix du libéralisme. Pour accroître ses bénéfices, La Poste a augmenté ses prix, péjoré les conditions de travail de ses employés et réduit ses prestations.

Les syndicats ont permis de renoncer à plusieurs privatisations: les prisons, la police, les banques cantonales, les écoles. Malheureusement, de nombreuses privatisations sont en cours: énergies (libéralisation totale), CFF (trains privés de passagers), santé (privatisation progressive), radiotélévision (après le vote No Billag). Il faudra que les syndicats continuent à se battre pour que la priorité aux résultats financiers ne remplace pas la qualité du service public.

Les entreprises privées ont jeté leur dévolu sur les secteurs les plus rentables. Pour réussir dans leur volonté d'éliminer le service public, elles ont recours à de grossiers mensonges: les prestations seront maintenues, plus personne ne va dans les bureaux de La Poste, qui seraient très coûteux. Un proverbe dit que quand on veut noyer son chien, on dit qu'il a la rage…

L'après-midi, Lisa Mazzone, conseillère nationale et vice-présidente des Verts, a parlé de la sécurité sous toutes ses formes. Mme Mazzone est particulièrement compétente pour aborder ce sujet car elle est membre des commissions de la Défense et des Affaires juridiques. Elle a particulièrement insisté sur les dangers qui menacent la Suisse: cyberattaques, sécurité informatique, réchauffement climatique, surveillance. Nos libertés individuelles sont plus menacées que jamais.

Lisa Mazzone a aussi dénoncé les dépenses militaires excessives: 5 milliards actuellement, et une augmentation de 1,4% par année pour remplacer des équipements obsolètes. Elle s'est insurgée contre la volonté de certains qui proposent de prolonger la durée du service civil pour essayer de dissuader ceux qui quittent l'armée. Au passage, elle a relevé que le peuple avait refusé un crédit de 3,4 milliards de francs pour acheter des Grippen et que l'armée sollicitait maintenant un crédit de 8 milliard pour acheter de nouveaux avions (dont on ne connaît ni le nombre, ni la marque).

Pour terminer, les membres de la commission se sont réjouis de la bonne marche du centre de vacances I Grappoli à Sessa. C'est là qu'ils tiendront leur prochaine réunion au mois de septembre.

RÉMY COSANDEY

Nos excuses!

La photo publiée sur la Une du dernier journal montrait le président de l'USS Paul Rechsteiner et la conseillère aux Etats Keller Suter.
Comme souvent dans ce journal, la photo de la Une avait été légèrement inclinée, ce qui était source d'une interprétation négative sur notre président de l'USS.
En tant qu'éditeur responsable, je présente toutes mes excuses à Paul et à toutes les lectrices et tous les lecteurs qui auraient interprété cette inclinaison comme un message politique, ce qui n'était pas voulu.

STEFAN GIGER . SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET ÉDITEUR RESPONSABLE

OFFRE "MINE D'OR" PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE
CHF ~~250.-~~ 212.- en Chambre Standard • CHF ~~270.-~~ 229.- en Chambre Superior

Le prix comprend:
- 2 nuits en chambre double
- 2 buffets de petit déjeuner
- 2 repas du soir avec menu à 3 plats
- 2 entrées à la piscine (à partir de mi-mai, jusqu'à mi-septembre)
- 1 visite guidée de la mine d'or de Sessa (garantie du jeudi au dimanche, autrement sur demande)
- 1 transfert allée et retour à la mine de Sessa
- WI-FI gratuit
- Parking

HOTEL RISTORANTE iGRAPPOLI

Hotel Ristorante iGrappoli • 6997 Sessa Tel. 091 608 11 87 • www.grappoli.ch • info@grappoli.ch •

On nous écrit

UN TRIBUNAL ARBITRAL AU SERVICE DU PATRONAT!

Lors d'une conférence de presse qui s'est tenue à Zurich, en début d'année, la droite dure du patronat suisse a délivré un message clair. Les CCT de force obligatoire, nationales et de branche, sont une entrave à la compétitivité des entreprises helvétiques. La contribution obligatoire, perçue sur les salaires pour la participation aux frais d'application des CCT, augmente la force de frappe des syndicats. Les mesures d'accompagnement contre le dumping salarial et la concurrence déloyale sont un frein à la croissance des marchés et favorisent le développement d'une bureaucratie étatique.

Ces déclarations publiques ont été faites à l'intention du Conseil fédéral et du Parlement, qui doivent élaborer un accord institutionnel avec l'Union Européenne (UE) avant la fin de l'année. Pour ce faire, Bruxelles exige une reprise automatique du droit européen. Le discours d'une partie du patronat suisse confirme son intention d'introduire, chez nous, la politique néolibérale de la Commission européenne. Celle qui s'applique brutalement aux peuples des vingt-huit Etats membres de l'UE.

Les peuples qui ont refusé les traités européens, une première fois par référendum, ont subi des pressions énormes et sont retournés une deuxième fois aux urnes pour s'incliner devant le diktat du patronat européen.

Forte de sa jurisprudence dans les affaires *Laval, Wiking Lines et Rüffert*, la Cour de justice de l'Union européenne a démontré sa volonté de lutter contre l'extension du champ d'application des CCT, qu'elle considère comme des mesures protectionnistes ou des pratiques de cartel, interdites dans le droit européen.

Dans le cadre du grand marchandage mondial des accords TISA, il est prévu de régler les différents entre les Etats nations et les multinationales par un tribunal arbitral. On sait tout le mal qui a été dit sur cette forme de juridiction supra nationale qui défend, en premier lieu, les intérêts des actionnaires au détriment de celui des peuples.

En Suisse, pas besoin de manifestations géantes ou de grèves générales pour combattre le démantèlement de l'Etat social. Nous avons les droits d'initiative et de référendum populaire pour contrer les réformes antisociales. Des droits souverains enviés par tous les peuples de l'UE.

Ne les sacrifions pas au profit exclusif des grandes entreprises et des banques helvétiques, qui veulent étendre leurs zones d'influence sur l'ensemble des vingt-huit Etats membres de l'UE!

JEAN-CLAUDE COCHARD . LES AVANTS

DEVENEZ IRRÉDUCTIBLE!

Le Courrier fête ses 150 ans. Participez à notre campagne **IRREDUCTIBLE!** et venez nous rencontrer lors la tournée romande de l'exposition **150 ans d'info à contre-courant**. Vous trouverez plus d'informations sur **irreductible.ch** ou par courriel à **irreductible@lecourrier.ch**

Le journal n'a pas d'actionnaires ni de mécènes, il est édité par une association sans but lucratif. Il appartient en quelque sorte à ses lectrices et ses lecteurs, permettant ainsi de garantir son indépendance.

L'engagement citoyen afin de garantir une presse suisse de qualité n'a jamais été aussi nécessaire. Soutenez un média humaniste et engagé en vous abonnant sur **lecourrier.ch/abonnements** ou par courriel à **abo@lecourier.ch**

ABONNEZ-VOUS!

150 ANS
OFFRE 150 ANS

ABO WEB 150.- au lieu de 229.-* (web + pdf)

ABO COMBI 200.- au lieu de 299.-* (web + pdf + week-end papier)

* Pour tout nouvel abonnement Web ou Combi d'une année conclu en 2018.

En Suisse comme dans l'Union européenne, la chasse aux requérants et leur sélection ont remplacé le droit d'asile. Les conditions de désaccueil sont si dures que le mécanisme Dublin connaît de plus en plus de suspensions, de droit ou de fait [1].

Dublin, une épave de radeau de la Méduse

DARIO LOPRENO
GROUPE ENSEIGNEMENT
SSP . RÉGION GENÈVE

Analyse

Depuis que les salariés grecs ont été terrassés par l'austérité bourgeoise, le gouvernement hellène ne fait plus face au minimum de ses engagements envers les migrants et réfugiés. Les autorités européennes y ont suspendu Dublin dès 2011, tout en signant un accord d'expulsions massives de Grèce vers la Turquie (dernièrement remis en question par le gouvernement turc).

DE L'AUSTERITÉ GRÈCQUE À L'ENFER LIBYEN. Il s'agit d'un accord à 6 milliards d'Euros, dont moins de 2 milliards ont été versés à ce jour [2]. Un accord qui a poussé une masse de migrants, devant éviter la Grèce, à tomber dans l'enfer des bandes armées esclavagistes qui tiennent le territoire libyen, avec la bénédiction de l'Union européenne (UE) – malgré les condamnations officielles.

LA PRISON OU LA RUE. La détention presque systématique des demandeurs d'asile est appliquée en Hongrie – quand ceux-ci ne sont pas expulsés avant même l'étude de leur demande. Certains Etats membres de l'Union européenne (UE) ont ainsi suspendu les transferts vers ce pays.
À la suite d'une politique quasi systématique de détention des demandeurs d'asile à Malte, des tribunaux d'Etats de l'UE ont suspendu les transferts vers ce pays. En Bulgarie, l'emprisonnement de requérants d'asile et l'inaccessibilité à la santé posent le même problème. Les renvoyés Dublin vers l'Italie sont, en majorité, jetés à la rue – sans domicile, sans accès à la santé, sans minimum vital. Ils retournent alors dans le pays d'où ils ont été expulsés, qui les renvoie à nouveau.

MÉCANISME ENRAYÉ. Dublin est une embarcation de migrants qui a pris l'eau dès ses débuts, devenue une épave de radeau de la Méduse. Cela fait plus de deux ans que les autorités européennes ne parviennent pas à lancer une nouvelle négociation interne pour définir un Dublin IV. Presque tous les Etats concernés veulent conserver les dispositions définissant l'Etat membre «responsable» de l'examen de la demande d'asile, qui rendent Dublin impraticable. Tandis que la mise en place d'un mécanisme correcteur, en cas «de gestion de crise», ne dépend que de la *bonne volonté* des Etats.
Avec le nouveau gouvernement italien, les dysfonctionnements autour de Dublin vont s'accroître.

IMPOSSIBLE RELOCALISATION. Deux autres mécanismes correcteurs, conjoncturels, ont été adoptés par l'UE. Le premier (septembre 2015) consiste à «relocaliser» 160 000 demandeurs d'asile depuis l'Italie, la Grèce et la Hongrie, jusqu'en septembre 2017. À la suite du refus de la Hongrie, ce nombre a été abaissé à 100 000 personnes (Italie et Grèce).
En mars 2018, la Commission européenne indiquait que seuls 33% des demandeurs concernés ont été relocalisés [3]. Le second mécanisme, adopté en juillet 2015, consiste à «réinstaller» quelque 22 000 réfugiés depuis des Etats extérieurs à l'UE vers les Etats membres de l'Union. Près de trois ans après, il n'est pas encore entièrement réalisé [4].

MILITARISATION DE L'UNION. L'UE est ici partie du maillon faible, les migrants dits «illégaux» – ce qui est un oxymore, puisque la Charte internationale des droits de l'homme de l'ONU reconnaît le droit à la migration pour tous – pour militariser la question migratoire [5]: triplement des effectifs de l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (ex-agence Frontex) et accroissement de ses prérogatives; aide financière aux gardes-frontières des pays d'Afrique du Nord, subsaharienne et des bandes armées libyennes; extension du réseau des camps de détention pour migrants – les *hot spots* en Italie et en Grèce (identification et enregistrement des individus dans des centres premiers de tri), ainsi que les camps sur des marges toujours plus lointaines de l'Europe.

BIG BROTHER VEILLE. Dublin est aussi lié à l'amplification du système de fichage de masse des migrants illégaux extra-UE (Eurodac), y compris pour les enfants dès 6 ans – de même qu'à la mise en place du système ETIAS, un fichage avancé des visiteurs provenant des 60 pays qui n'ont pas besoin de visa pour entrer dans l'UE.
Il faut mettre cela en relation avec l'introduction de sanctions européennes très dures (perte de l'accès aux moyens de subsistance) contre les requérants d'asile coupables de ne pas respecter les normes Dublin. Or, en 2014, onze ans après l'introduction du Règlement Dublin II, 24% des demandeurs d'asile avaient déjà déposé une demande dans un autre Etat [6].

DEMAIN, TOUS LES SALARIÉS. Dublin va de pair avec le renforcement du flicage de toutes les populations européennes, par les sorties de l'espace Schengen (élargissement du fichier SIS, Système d'information Schengen) et par l'introduction de puces électroniques obligatoires pour les documents d'identité des ressortissants des Etats de l'UE. Sans parler de la redoutable *interopérabilité* (perméabilité) des divers fichiers électroniques de l'UE que prépare le Big-Brother-Parlement européen. L'asile et la migration illégale, maillons faibles, sont ainsi une porte d'entrée pour s'attaquer à tous les salariés.

MORTS AU PIED DE LA FORTERESSE. Il manque à ce tableau le charnier des frontières de l'UE. *The Migrants'File* et *United Against Refugee Deaths* estiment que, de janvier 2000 à juin 2015, 30 000 personnes sont mortes en tentant de pénétrer en Europe. Si on y ajoute les plus de 10 000 décès entre juillet 2015 et avril 2018, cela fait plus de 40 000 morts documentés en 17 ans [7]! On imagine les éclats de rire des bourreaux de l'armée israélienne quand l'UE proteste contre les assassinats de Gaza.
Tout cela donne également lieu à un important chiffre d'affaires de la migration, de l'enfermement, de la surveillance, des polices des terres et des mers, des centres de désaccueil, du voyage clandestin et même de l'humanitaire. C'est ce que la chercheuse Claire Rodier nomme le *business de la migration* [8].

L'asile et la migration illégale sont une porte d'entrée pour s'attaquer à tous les salariés

[1] Deuxième étape d'une étude en trois volets. La première est parue dans *Services Publics*, numéro 10, 8 juin 2018.
[2] AFP: *Turquie. L'Union européenne débloque trois nouveaux milliards pour les réfugiés.* 14 mars 2018.
[3] Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil européen et au Conseil: *Premier rapport sur la relocalisation et la réinstallation*, 2016. Association Migration Law: *Relocalisation des demandeurs d'asile depuis la Grèce et l'Italie*, 3 avril 2018.
[4] Jean-Claude Juncker: *Discours sur l'état de l'Union européenne.* 13 septembre 2017.
[5] Nina Fabrizi-Racine: *Frontex, nouvelle Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes: Des données et des hommes.* La Revue des droits de l'homme, Paris, 2017; Conseil européen & Conseil de l'Union européenne: *Eunavfor Med Opération Sophia: prorogation du mandat jusqu'au 31 décembre 2018.* Bruxelles, 25 juillet 2017; Caritas Europe et 23 autres organisations de l'asile: *Forcing children to take their fingertipsis unworthy of European values.* Bruxelles, 20 mars 2018; Corinne Balleix: *Point d'étape sur la réforme du régime d'asile européen.* La documentation française, 20 décembre 2017; Soeren Kern: *Europe: la Crise Migratoire se Déplace vers l'Espagne.* Gatestone Institute, 22 août 2017; Nuno Piçarra: site http://eumigrationlawblog.eu, 11 juillet 2017; European Parliament: *Interoperability of European information systems for border management and security.* Strasbourg, juin 2017.
[6] Cf. note 3.
[7] The Migrants'Files: *The human and financial cost of 15 years of Fortress Europe. Counting the Dead*, 2015; UNITED: List of 33 305 documented deaths of refugees and migrants due to the restrictive policies of Fortress Europe. 15 juin June 2017; Julien Duriez, Léo Amar: *Infographie - Plus de 3100 migrants morts ou disparus en Méditerranée en 2017.* La Croix, 10 janvier 2018.
[8] Claire Rodier: *Le business de la migration.* Plein droit, juin 2014; voir aussi, sur le site Internet de *The Migrants'Files*, les articles suivants: *Follow the money – some of it – into the sub-economy spawned by migration; Border security: A policy creates an industry; Software: A favorite security budget item; Hardware: Drones and boats and walls; The high costs of deportation; What migrants pay traffickers.* ■

HÔPITAL FRIBOURGEOIS . Infirmière au service d'hémodialyse, Cécile Messerli explique les préoccupations du personnel. Et raconte de l'intérieur la journée d'actions et de grève du 23 mai.

Les coulisses d'une victoire

CÉCILE MESSERLI . INFIRMIÈRE . MEMBRE DU GROUPE SSP . HFR
PIERRE-YVES MASSOT . PHOTO

L'introduction en 2012 des DRG, nouveau mode de financement mettant les hôpitaux suisses en concurrence, a eu un effet très néfaste pour le personnel de l'Hôpital fribourgeois (HFR). Dans tous les secteurs – soins, intendance, cuisine, services techniques, administration –, les conditions de travail se sont péjorées. Les effectifs ont fondu. Les restructurations et réorganisations incessantes demandent de plus en plus de flexibilité et imposent des efforts d'adaptation à la limite de l'acceptable.

LE POIDS DE L'ADMINISTRATION. Le travail administratif, qui vise à justifier et valider chacun de nos actes et assurer la facturation, empiète lourdement sur notre mission première – assurer des soins de qualité, efficients, à la pointe du progrès, non nuisibles et respectueux des besoins de chacun de nos patients.
Au quotidien, travailler à flux tendu, en sous effectif (ce qui arrive de plus en plus souvent) engendre un grand stress, répétitif. Nous savons tous que travailler dans le stress augmente le risque d'erreur et d'oubli. Cela peut entraîner des répercutions dommageable pour nos patients – et pour le personnel, qui se sent désécurisé.

NOUVELLES CONTRAINTES. À moyen terme, beaucoup de contraintes sont venues s'ajouter à l'organisation déjà bien complexe qu'implique le travail dans un hôpital de soins aigus, ouvert 24 heures sur 24. Les changements de plannings impromptus et les changements de services deviennent monnaie courante; les journées s'allongent, parfois jusqu'après le timbrage afin de pouvoir terminer les tâches administratives.
Pour certains patients, les délais d'attente avant de passer des examens ou d'être pris en charge s'allongent, augmentant le coût des hospitalisations. C'est le serpent qui se mord la queue.

QUESTIONS SANS RÉPONSE. À plus long terme, beaucoup de questions restent sans réponse. Que va devenir l'hôpital public fribourgeois? Pourquoi certains services très rentables sont-ils privatisés, comme par exemple l'endoscopie? Pourquoi nos autorités politiques ne veulent-elles pas soutenir l'HFR par l'intermédiaire des prestations d'intérêt générales (PIG)? Comment l'HFR doit-il se positionner entre le CHUV et l'Inselspital de Berne? Quels sites conserver, et pour quelle mission? Pourquoi devons-nous travailler à flux tendus, au point de devoir réduire notre taux d'activité pour tenir le coup, alors que des entreprises se font énormément d'argent sur le dos de la santé? Pensons notamment au groupe Affidea, aux mains de la famille Bertarelli, qui a acquis plusieurs centres privés de radiologie dans le canton.

CONSEIL AUTISTE. Notre conseil d'administration ne communique rien sur ces sujets sensibles. Il multiplie les séances à huis clos, excluant les représentants du personnel. Cela augmente le sentiment d'inquiétude et de vulnérabilité des acteurs primordiaux que sont les employés de l'HFR.
C'est dans ce contexte qu'est sorti le rapport, gardé secret pendant presque deux ans, du groupe de travail chargé de trouver des solutions pour sortir l'HFR des ses difficultés financières grandissantes.

PASSAGE EN FORCE. Le point le plus énergiquement relevé par ce groupe de travail: la masse salariale trop élevée. Conséquence: il proposait, comme solution «optimale», de sortir le personnel de l'HFR de la Loi sur le personnel de l'Etat (LPers).
Début mai, le Conseil d'Etat a donc décidé, sans avoir consulté les représentants du personnel, de soumettre manu-militari le projet au Grand Conseil. Ce dernier devait prendre une décision de principe le 24 mai, afin de sortir le personnel de l'HFR au plus vite de la LPers.

MOBILISATION ÉCLAIR. Le SSP a réagi rapidement et vigoureusement pour s'opposer à ces décisions. Il a organisé une assemblée extraordinaire pour présenter la situation et expliquer les conséquences d'une sortie de la LPers: diminution des salaires, modification du congé maternité, modification des procédures de licenciement, multiplication du nombre de paliers, etc.

COURSE CONTRE LA MONTRE. Cette assemblée, forte de 150 personnes, a décidé d'organiser une journée d'action et de grève à l'HFR. En un temps record: cinq jours, comprenant le week-end prolongé de la Pentecôte! Une vraie course contre la montre s'est enclenchée jusqu'au 23 mai. Le groupe HFR du SSP s'est mis sur le pied de guerre; les secrétaires de région ont travaillé tout le week-end, passant dans tous les services, sur tous les sites, afin d'expliquer, de motiver et d'organiser le mouvement. Malgré un mail de la direction le vendredi, interdisant la tenue de piquets à l'intérieur de l'hôpital, la mobilisation du personnel a été au rendez-vous. Elle nous a permis de faire reculer le Grand Conseil.
Un résultat extraordinaire, même si nous sommes conscients que ce n'est qu'une étape! ■

Sur le vif

UN PARFUM DE LIBÉRATION

Compte tenu du peu de temps à disposition, le personnel a suivi et s'est organisé de manière remarquable. Cela faisait des années que le SSP informait de la menace d'une sortie de la LPers. Mais là, le danger est devenu très concret. C'est ce qui a permis de fédérer très rapidement le personnel. Même les médecins ont soutenu nos actions!
Pour la plupart des soignants de l'HFR, la grève était une grande inconnue. Mais sous l'élan des militants les plus motivés, la majorité des services ont mis en place des actions. Affichages et panneaux sur les lieux de travail, port d'autocollants fournis par le SSP, habits noirs, passages fréquents sur les piquets de grève, situés à l'entrée de chaque site.
Dans notre service, l'hémodialyse, les patients ont absolument besoin de leur traitement. Nous avons tout de même pu, avec l'accord des médecins, réduire leur durée de quelques minutes. Histoire d'avoir du temps pour leur expliquer nos revendications, passer sur le piquet de grève, etc.
L'ambiance a été chaleureuse, on a senti comme une libération. Le personnel était soulagé de pouvoir faire quelque chose pour lui-même. Cette journée a aussi été l'occasion de se rencontrer entre différents services, différentes professions, d'échanger sur nos préoccupations communes. L'occasion aussi de partager nos soucis avec les patients qui ont, dans l'ensemble, compris notre mobilisation.
Depuis la grève, l'ambiance est différente. Le résultat nous a confortés dans la nécessité de nous mobiliser, puisque le bureau du Grand Conseil a décidé de différer le débat.
Nous avons aussi reçu beaucoup de témoignages positifs du public. CM ■

Carte blanche à CLAUDE CALAME

PROF. HON. UNIL . DIRECTEUR D'ÉTUDES EHESS . PARIS

POURQUOI S'ATTAQUER AUX PETITS DEALERS ?

Assurément, je garde une grande admiration pour les films que Fernand Melgar a consacrés au sort que le canton de Vaud réserve à des réfugié-e-s et migrant-e-s, représenté-e-s avec beaucoup de sensibilité et de compassion.
Assurément, je comprends la peine ressentie à l'égard du deuil irréductible vécu par une famille proche en raison de la perte d'un fils, victime de la consommation addictive de stupéfiants.
Assurément, je saisis les menaces qui semblent planer sur les adolescent-e-s d'un quartier fréquenté par les petits vendeurs de drogue.
Néanmoins, les démarches médiatiques lancées par Fernand Melgar sur le deal de rue à Lausanne sont pour le moins inopportunes.

En dénonçant les petits dealers de manière globale, le cinéaste livre à la vindicte de la population une catégorie de personnes en situation précaire. En faisant circuler des photographies très partiales, il les enferme dans un profil racial qui prête à tous les amalgames racistes. Et en accusant la Municipalité de Lausanne d'inaction, sinon d'homicide par négligence, il désigne les autorités de la ville comme juridiquement responsables d'une situation à laquelle sont confrontées toutes les grandes villes, en particulier en Suisse.

D'une part, Fernand Melgar veut ignorer que nombreux sont les petits vendeurs de stupéfiants qui se livrent à cette pratique par contrainte et s'engageraient dans d'autres activités si on leur accordait l'accès au marché du travail.
D'autre part, il veut ignorer que la Municipalité de Lausanne s'est engagée dans une politique stricte de contrôle et de harcèlement des dealers, qui conduit occasionnellement à d'inadmissibles violences policières.
Et, surtout, Fernand Melgar semble ne pas savoir que cette politique répressive n'est que l'un des volets de la politique dite des quatre piliers conduite par la Ville: prévention, thérapie et réinsertion, réduction des risques et aide à la survie, contrôle et répression.

Autant l'échec d'un volet répressif qui vise les seuls petits dealers que la réaction aussi partielle que partiale de Fernand Melgar le montrent: le problème de la consommation de stupéfiants n'est pas à attribuer à la présence de petits vendeurs dans certaines rues de la ville.
Le problème tient à celles et ceux qui sont les protagonistes principaux de ce marché – consommatrices et consommateurs d'une part, résidant régulièrement en Suisse, de différentes origines sociales; grands réseaux mafieux d'autre part, dont les acteurs trouvent dans notre pays de nombreux moyens pour échapper à la faible lutte contre le blanchiment de l'argent sale.

Par des dénonciations implicitement racistes, Fernand Melgar encourage la politique de répression et d'expulsion qui frappe toutes et tous les exilé-e-s dont le statut n'est pas reconnu et tous les «sans papiers», avec les séparations de familles entières que cela peut représenter; l'Etat de Vaud s'en est fait une spécialité ces derniers mois.
Gestes aussi moralement intempestifs que politiquement irresponsables, ces prises de position rappellent l'hystérie médiatique et politique qui a entouré, dans les années nonante, la «scène du Letten» à Zurich (avec pour conséquence l'introduction des mesures de contrainte avec ses enfermements et ses «vols spéciaux»); mais, surtout, elles encouragent les discours musclés, quand ils ne sont pas racistes, de l'UDC et de ses alliés.

La présence, à vrai dire pacifique, de vendeurs de stupéfiants dans nos rues nous renvoie en définitive à ce que nous sommes devenus dans ce monde livré à la consommation addictive de toute chose, à la marchandisation étendue des relations sociales et à l'individualisme de la concurrence et de la compétitivité. ■

SUISSE . Alors que les profits flambent, les salaires baissent. Une tendance à l'œuvre depuis les années 1990.

Boom économique, recul salarial

GUY ZURKINDEN . RÉDACTEUR

Les salaires réels ont baissé en 2017, pour la première fois depuis dix ans. L'inflation (0,5%) a été plus élevée que la hausse, très modeste, des salaires nominaux (+0,4%).
C'est le constat que vient de réaliser l'Office fédéral de la statistique [1]. Les reculs les plus importants ont touché, dans le secteur secondaire, la branche de la métallurgie et fabrication de produits métalliques ainsi que celle des industries du caoutchouc et plastiques; dans le tertiaire, l'administration publique figure parmi les plus prétéritées.

ÉCONOMIE FLORISSANTE. Ce recul salarial tranche avec le boom économique. 2017 a été un bon cru, marqué notamment par des exportations record [2]. 2018 pourrait être encore meilleur: les analystes d'UBS prévoient une croissance de 2,4%. Les perspectives sont bonnes pour «l'ensemble des secteurs industriels», les affaires sont florissantes dans la construction et «la demande a augmenté dans tous les secteurs des services» [3]. Les projections de Credit Suisse soulignent quant à elles «l'exceptionnel climat des exportations (…) 50% des PME estiment que les opportunités de croissance à l'international sont tout aussi bonnes aujourd'hui qu'il y a cinq ans» [4].

«TENDANCE À LA MODÉRATION»… Comment expliquer, dans ce contexte, le recul salarial analysé par l'OFS? En 2017, l'indice des prix à la consommation est reparti à la hausse, après cinq années d'inflation négative ou nulle. Mais le retour d'une inflation modérée n'explique pas tout. Comme le note l'OFS, la faible hausse des salaires nominaux confirme «une tendance à la modération salariale observée depuis 2010». De 2013 à 2017, et malgré l'inflation négative, le rythme annuel moyen de progression des salaires réels a été extrêmement limité (0,9%).

… DEPUIS 30 ANS! Consultées sur une plus longue période, les statistiques de l'OFS montrent que la «modération salariale» remonte à bien plus loin. De 2000 à 2012, l'augmentation des salaires réels a été de 0,65% en moyenne annuelle; de 1990 à 1999, elle a été de 0,24% [5]. Conclusion: cela fait près de 30 ans que les salaires stagnent!
Pour avoir une idée des conséquences concrètes de cette évolution, il faut préciser que l'indice des prix à la consommation (IPC), utilisé par l'OFS pour calculer l'évolution des salaires, «sous-estime l'évolution des loyers et ne prend pas en compte les primes d'assurance maladie» [6]. En intégrant ces paramètres, l'économiste Samuel Bendahan, issu du Parti socialiste, calcule qu'un salarié touchant 5000 francs mensuels a perdu plus de 500 francs par mois au cours des dix dernières années [7].

CEUX QUI GAGNENT. La modération salariale ne fait pas que des perdants. «Dans les entreprises, ce sont les revenus au niveau des cadres ainsi que les dividendes aux actionnaires qui ont le plus augmenté ces derniers temps» [8]. Le décalage entre la stagnation salariale et l'explosion des rémunérations versées aux actionnaires – cette année, les propriétaires des 20 entreprises cotées au SMI recevront pas moins de 47 milliards de francs versés sous forme de dividendes – illustre la faille qui grandit entre le haut et le bas de la pyramide sociale.

ET DEMAIN? Cette tendance est loin d'être terminée. «En 2018, les salaires devraient augmenter moins vite que la productivité, entraînant une réduction des coûts salariaux unitaires. Cela va permettre une amélioration de la compétitivité des entreprises suisses», se réjouit la *NZZ*, le quotidien alémanique proche des milieux patronaux [9].
La bourgeoisie affiche sa confiance dans la pérennité de la stagnation salariale en Suisse – alors que les profits, les dividendes et les hauts salaires flambent.
Voilà qui devrait interpeler le monde syndical.

[1] OFS: *Evolution des salaires en 2017*. 11 juin 2018.
[2] *Bilan*, 14 février 2018.
[3] UBS Outlook 2018.
[4] Credit Suisse: *Perspectives export des PME*. 2e trimestre 2018.
[5] OFS: *Evolution des salaires nominaux, des prix à la consommation et des salaires réels*. 1939-2017. 11 juin 2018.
[6] *Bilan*, 14 février 2018.
[7] *Le Matin dimanche*, 17 décembre 2017.
[8] *NZZ am Sonntag*, 21 janvier 2018.
[9] *NZZ*, 12 juin 2018. ■

CHEMINOTS DANS LA RUE

Le 18 juin, 1400 cheminots se sont mobilisés dans six villes de Suisse, à l'appel du Syndicat du personnel des transports (SEV). Les salariés ont dénoncé le mépris affiché par la direction des CFF, qui veut profiter de la renégociation de la convention collective de travail (CCT) pour tirer salaires et conditions de travail vers le bas. Les salariés exigent au contraire des améliorations de leur CCT. Et sont prêts à remettre la direction CFF sur les bons rails! ■

DUMPING UN JOUR…

En 2017, une entreprise contrôlée sur cinq pratiquait des salaires trop bas, selon le dernier rapport sur les mesures d'accompagnement aux accords de libre-circulation des personnes avec l'Union européenne. Dans la réalité, c'est pire: «Plusieurs cantons ont fixé des salaires de référence si bas que les entreprises qui pratiquent la sous-enchère peuvent passer sans problème à travers les contrôles», souligne l'USS (12 juin). Face au dumping salarial, l'«accompagnement» des salariés est des plus limités. ■

… CASSIS TOUJOURS!

La droite dure souhaite cependant un «assouplissement» de ces maigres remparts. Ignazio Cassis, tout frais conseiller fédéral (PLR) en charge des Affaires étrangères, s'est fait leur porte-parole en remettant publiquement en cause les mesures d'accompagnement (*La Liberté,* 14 juin). Après des années à servir le lobby des caisses maladie à Berne, M. Cassis vise plus haut: devenir le porte-valises attitré de la frange la plus néolibérale du patronat helvétique. ■

FAKE NEWS@SECO.CH

Certains médias ont salué le recul du chômage annoncé par le Secrétariat d'Etat à l'économie – 2,4% en mai 2018. Mais, à force de glisser un maximum de sans-emploi sous les radars, le Seco ne mesure plus grand chose. L'Enquête suisse sur la population active, plus sérieuse, calcule un taux de chômage stable, à 5,2%, au 1er semestre 2018; un chômage des jeunes (15 à 24 ans) en augmentation (7,9% à 8,8%) sur une année. Le taux de personnes sous-employées se situe à 7,4%, alors que la proportion de chômeurs de longue durée est de 38,8%. Pas de quoi pavoiser. ■

Carton Rouge

À la Concordia. L'assureur maladie refuse d'assurer en régime semi-privé Diana, un bébé âgé de 9 semaines, révèle le *Blick* (16 juin). La raison? Sa maman Veronika, résidente du canton d'Obwald et assurée à la Concordia depuis dix ans, est atteinte d'un cancer. Cette situation entraînerait un «risque d'assurance trop élevé» pour sa petite fille, explique la Concordia. Il y a quelques mois, on apprenait que le groupe ÖKK avait refusé de rembourser des médicaments vitaux à un patient séropositif, décédé fin 2017. Vivement une caisse maladie unique et publique! ■

Depuis la mi-avril, des milliers d'étudiantes occupent universités et lycées. Leur mobilisation massive remet en cause la domination masculine brutale qui imprègne les facultés — et l'ensemble de la société chilienne.

Au Chili, une nouvelle vague féministe

SERVICES PUBLICS
KEYSTONE . PHOTO

« Ce qui a commencé comme une révolte d'étudiantes contre le sexisme s'est transformé en une "nouvelle vague féministe" que personne n'avait vu venir» [1]. «Les étudiantes universitaires chiliennes sont le fer de lance d'une nouvelle vague du mouvement féministe dans ce pays d'Amérique du sud» [2]. Depuis deux mois, des milliers de femmes, jeunes et déterminées, secouent le Chili.

UNE TRAÎNÉE DE POUDRE. Le 17 avril dernier, les étudiantes en anthropologie de l'Université Australe de Valdivia, une ville située au Sud du Chili, occupaient les locaux de la faculté des sciences. Elles dénonçaient l'indifférence de la direction face au harcèlement sexuel imposé par un professeur à une employée du campus.
C'est l'étincelle qui va mettre le feu aux poudres. En mai, une vingtaine d'universités et de lycées sont prises d'assaut par des étudiantes qui dénoncent des comportements sexistes. Même la très conservatrice Université Catholique du Chili est occupée. Dans une lettre collective largement signée, les étudiantes relatent les phrases sexistes, machistes et discriminatoires proférées par les enseignants de l'institution, qu'elles endurent quotidiennement.

NON, C'EST NON. Le 16 mai, plus de 150 000 personnes manifestent dans la capitale Santiago, à l'appel du mouvement *#niunamenos («pas une en moins»)*. Malgré le froid, de nombreuses étudiantes marchent seins nus, des slogans dessinés sur le corps: «Non, c'est non», «Oui, moi je te crois», etc. «Il y a des dizaines de cas d'agressions, de harcèlement sexuel à l'université, mais on n'a pas de texte satisfaisant pour protéger les victimes et sanctionner les agresseurs. On est tellement en colère qu'on n'avait pas d'autre choix que de se mobiliser», dénonçait une étudiante en gestion à l'Université du Chili [3].
Un mouvement national est né. Les étudiantes revendiquent, entre autres: un règlement pour sanctionner les violences sexuelles dans les facultés; la formation des profs et des étudiants aux problématiques de genre; davantage d'auteures dans les bibliographies; des mesures pour favoriser les carrières des enseignantes-chercheuses…

DE L'UNIVERSITÉ À LA SOCIÉTÉ. Leurs exigences vont cependant bien au-delà des salles de cours, pour s'étendre à l'ensemble de la société. L'appel lancé par la Coordination féministe universitaire, qui a réuni 100 000 manifestantes le 6 juin dernier à Santiago, était clair: «Nous sommes toutes victimes de la précarisation: étudiantes, migrantes, mères et travailleuses dans la rue!»
Les femmes réclament la fin du fléau des violences sexuelles, qui frappe 31% des Chiliennes. Elles dénoncent une culture du viol, les féminicides et exigent le respect de leurs droits sexuels et reproductifs.
Le mouvement a pris une telle ampleur que le très conservateur – et richissime – président chilien, Sebastián Piñera, a dû réagir en proposant un agenda en douze points visant à réduire les inégalités entre les sexes – incluant le projet d'inscrire l'égalité homme-femme dans la Constitution.
La mobilisation des chiliennes fait écho au mouvement *#ni una menos* qui secoue le pays voisin, l'Argentine, dans lequel des centaines de milliers de femmes, vêtues de foulards verts, viennent de remporter une victoire historique avec le vote favorable de la Chambre des députés à un texte qui dépénalise l'avortement.

BOUSCULER LES NORMES. Pour Frank Gaudichaud, maître de conférences en civilisation latino-américaine à l'Université de Grenoble et spécialiste du Chili, le mouvement chilien exprime un véritable changement de paradigme dans un pays marqué par la dictature du général Pinochet (1973-1990), où l'Eglise catholique pèse de tout son poids: la norme, selon laquelle «ce sont les hommes qui dirigent l'université, avec une domination masculine complètement intégrée à l'institution et ancrée dans les mentalités», est remise en question. «Avant, c'était un crime de lèse-majesté d'oser remettre en cause la parole d'un professeur, un homme blanc, de plus de 50 ans. Ce changement se fait au niveau de l'université mais il touche aussi toute la société», souligne le chercheur [4].
Une lutte à long terme, portée par une nouvelle génération de féministes, s'engage au Chili. ■

[1] *Le Monde*, 7 juin 2018.
[2] *El País*, 16 mai 2018.
[3] *Libération*, 5 juin 2018.
[4] *France Culture*, 14 juin 2018.

Mot-clé

AQUARIUS

Depuis 2016, l'Aquarius a sauvé plus de 28 000 vies. Ce bateau, affrété par l'ONG «SOS Méditerranée», navigue à proximité des eaux territoriales libyennes pour y sauver les migrants de la noyade, en partenariat avec Médecins sans frontières (MSF).
Dimanche 10 juin, ce navire-hôpital, chargé de 630 migrants rescapés de l'enfer libyen, s'est vu refuser l'accès aux ports italiens et maltais. L'état de santé de ses occupants était pourtant alarmant. Certains risquaient de développer rapidement des problèmes pulmonaires à cause de l'eau de mer absorbée; une quinzaine présentaient de graves brûlures; d'autres nécessitaient une intervention chirurgicale. L'Aquarius comptait aussi sept femmes enceintes, «extrêmement vulnérables à une dégradation des conditions de vie», onze enfants en bas âge et 123 mineurs isolés [1].
Il en fallait plus pour faire fléchir le nouveau ministre de l'Intérieur italien, le politicien d'extrême-droite Matteo Salvini. Les migrants et leurs soutiens ont dû attendre le mardi 12 juin, dans des conditions dramatiques, pour que leur embarcation reçoive l'autorisation de naviguer vers le port espagnol de Valence. Ils y ont débarqué le 17 juin. Le gouvernement français, dont plusieurs ports étaient plus proches que celui de Valence, s'est gardé de proposer son accueil.
Quid des autorités helvétiques? «Sur le sujet, neutralité oblige, on n'entend pas ou peu la Suisse. Sauf si l'on est abonné aux newsletters de la Confédération qui annoncent chaque mois une baisse des chiffres en matière d'asile.
Et si l'on prend la Syrie, on est à la limite de la langue de bois. Après deux effets d'annonce pour des contingents humanitaires de 5000 réfugiés, ce quota n'est que très partiellement atteint, délire administratif oblige», résumait un éditorialiste [2].
Aquarius est cependant aussi une histoire de solidarité: «Le courage et la résilience de ces 630 naufragés, le professionnalisme et l'humanité profonde de l'équipage de l'Aquarius doivent être salués, tout autant que le soutien extraordinaire que SOS Méditerranée a reçu de la part de la société civile en Espagne et dans toute l'Europe», souligne l'ONG [3]. ■

Etats-Unis. Enfants arrachés à leurs parents

Entre le 19 avril et le 31 mai, pas moins de 1995 migrants mineurs ont été arrachés à leurs parents. C'est la conséquence du tour de vis adopté par le gouvernement Trump dans sa politique migratoire. Les personnes passant la frontière avec le Mexique sans se présenter aux autorités sont désormais automatiquement emprisonnées. Les enfants sont amenés dans des centres de détention pour mineurs. Cette pratique a déclenché une vague de contestation dans tous le pays. ■

Palestine. Soignants pris pour cible

Razan al-Najjar, une infirmière de 21 ans récemment diplômée, a été tuée par un sniper le 1er juin. Razan s'était engagée comme bénévole auprès de la Société palestinienne de secours médical. Elle fait partie des 233 secouristes prises pour cible par l'armée israélienne alors qu'ils prodiguaient des services de secours et d'urgence. L'Internationale des services publics lance une campagne pour dénoncer ces assassinats. Participer ici: www.world-psi.org/fr/pasune-cible-nous-devons-proteger-la-vie-des-travailleurseuses-de-la-sante-gaza ■

Coca-Cola. Arrière-goût antisyndical

L'Union internationale des travailleurs de l'alimentation (UITA) dénonce des pratiques antisyndicales généralisées chez le groupe Coca-Cola. Celles-ci touchent autant le personnel administratif, en Irlande, que les entreprises d'embouteillage (Haiti, Indonésie, Philippine, Etats-Unis). Elle appelle à écrire aux CEO de la multinationale pour dénoncer cette situation. Plus d'infos sur son site: www.iuf.org/w ■

[1] *Le Monde*, 12 juin 2018.
[2] *24 heures*, 16 et 17 juin.
[3] Communiqué de presse, 17 juin 2018.